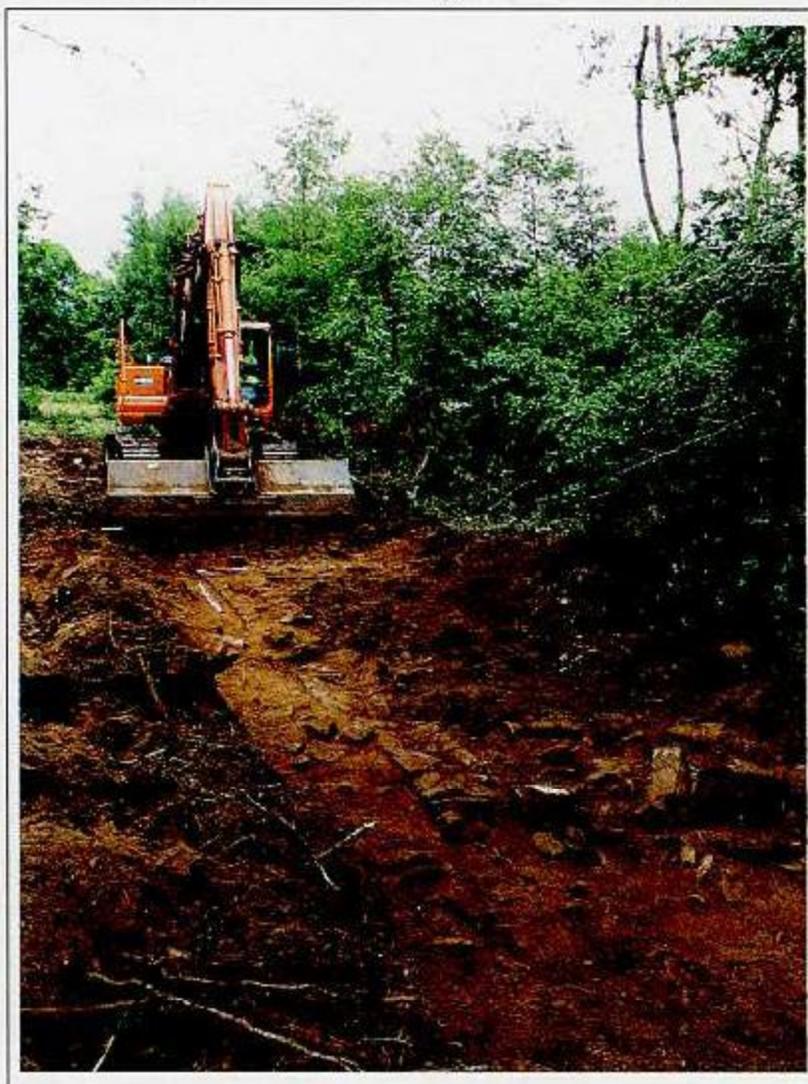


DRAC-SRA  
30 SEP. 2010  
COURRIER ARRIVEE

Elven, Morbihan, lieu-dit «Le Gohélis».

**Un possible sanctuaire gallo-romain découvert lors  
du diagnostic archéologique effectué au niveau de  
la Z.A.C «Le Gohélis» à Elven (Morbihan).**

Eddie Roy  
avec la  
collaboration  
de Philip Miler



# **Sommaire.**

	Pages
<i>Fiche signalétique.</i>	1
<i>Générique de l'opération.</i>	2
<b><u>1 – Introduction.</u></b>	3
<b>1.1 - Cadre géographique et géologique (superficiel).</b>	4
<b>1.2 – Méthodologie.</b>	4
<b><u>2 – Résultats.</u></b>	6
<b>2.1 – Un important site gallo-romain</b>	7
<b>2.1.1 - L'enclos gallo-romain</b>	8
2.1.1.1 - Les talus de l'enclos.	8
2.1.1.2 - Une entrée.	11
2.1.1.3 - Une partition interne.	12
<b>2.1.2 - Les constructions au sein de l'enclos.</b>	12
2.1.2.1 - L'empierrement 16.	12
2.1.2.2 - L'empierrement 17.	12
2.1.2.3 - Un petit bâtiment quadrangulaire.	14
<b>2.1.3 - Etude du mobilier prélevé au niveau de l'enclos gallo-romain.</b>	17
2.1.3.1 - Méthodes de travail.	17
2.1.3.2 - Catalogue.	17
Fait 6	17
Fait 8	17
Fait 9	17
Fait 10	18
Fait 11	18
Fait 12	18
Fait 17	18
2.1.3.3 - Informations du mobilier historique.	19
2.1.3.4 - Inventaire du mobilier.	19
2.1.3.4 - Conditionnement et archivage.	20
<b>2.2 - Les talus récents.</b>	20
<b><u>3 - Conclusion et notice synthétique.</u></b>	22
<i>Bibliographie.</i>	24
<i>Liste des figures.</i>	25
<i>Tableau récapitulatif.</i>	26
<i>Documents administratifs</i>	

## **Fiche signalétique**

### **Identité du site :**

**Ref :** 31 05 03 18 01      **Département :** Morbihan

**Commune :** Elven.

**Lieu-dit :** Le Gohélis.

**Cadastre :** Section G1, n°105p, 106p, 110p, 580p, 581p, 793p et 794 p.

### **L'opération archéologique :**

**Arrêté portant prescription de diagnostic archéologique :** n°2008-178

**Titulaire de l'autorisation de fouille :** Eddie Roy      **Organisme de rattachement :** INRAP

**Motifs de l'intervention :** Construction d'une Zone d'Aménagement Concerté.

**Aménageur/maître d'ouvrage :** Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes.

**Surface totale de l'intervention archéologique :** 103 730 m<sup>2</sup>.

**Surface sondée :** 6600m<sup>2</sup> (6,5 % des 103 730 m<sup>2</sup>)

**Dates de l'intervention sur le terrain (incluant la préparation) :** du 17/05/2010 au 27/05/2010 et du 31/05/2010 au 02/06/2010, soit 11 jours ouvrés.

### **Principaux résultats :**

Des vestiges archéologiques datés de l'époque gallo-romaine, ont été découverts lors du diagnostic. Ces découvertes sont matérialisées par un enclos quadrangulaire taluté couvrant une surface de 3600 m<sup>2</sup>, dont l'implantation remonte au moins au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. L'enclos comporte quelques constructions internes, en dur, bien conservées, dont une de plan carré de 7 x 7 m, et ne semblent pas correspondre à une simple zone d'habitat. Il pourrait s'agir, par analogies et à titre de simple hypothèse établie dans le cadre du diagnostic, d'un sanctuaire gallo-romain dont l'organisation et la nature nous échappe.

**Côte d'apparition du vestige :** Entre 0,15 m et 0,20 cm sous le niveau de sol actuel.

**Type de structure :** Trous de poteaux, fosses, fossés, constructions empierrées et maçonnées.

**Type de mobilier :** Céramiques et objet en bronze.

**Lieu de dépôt des archives :** Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

**Lieu de dépôt de mobilier :** Base INRAP, 37 rue du Bignon, 35 577 Cesson-sévigné

## **Générique de l'opération**

### **Intervenants administratifs :**

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie 6, rue du Chapitre, 35044 Rennes,

- Stéphane Deschamps, Conservateur régional de l'archéologie,
- Emile Bernard, Conservateur du patrimoine.

Institut National des Recherches Archéologiques Préventives, antenne Grand-Ouest (37 rue du Bignon CS 67737

- 35577 Cesson-Sévigné cedex),
- Gilbert Aguesse, Chef d'Antenne,
- Michel Baillieu, adjoint scientifique et technique et Thomas Arnoux, assistant.

### **Intervenants scientifiques et techniques durant la phase terrain :**

Eddie Roy, (assistant d'études, titulaire de l'autorisation de fouille, INRAP),

Philip Miler (technicien supérieur, INRAP)



Tranchée de diagnostic n°11 en cours de décapage (des murs de fondations gallo-romains sont visibles au 1<sup>er</sup> plan).

# 1 - Introduction

L'implantation d'une Zone d'Aménagement Concerté au niveau d'un contexte archéologique sensible sur la commune d'Elven dans le Morbihan a amené le Service Régional de l'Archéologie à demander une évaluation du potentiel archéologique. Les futurs travaux d'aménagement seraient situés aux abords immédiats, à l'est et au sud de l'enceinte enregistrée dans la carte archéologique nationale sous le n° EA 56 053 0016<sup>1</sup>. Deux campagnes de diagnostic ont été effectuées au niveau de la future ZAC, la première<sup>2</sup> menée en 2007 et la seconde en Mai 2010, sur une surface de 103 730 m<sup>2</sup> (fig.01).

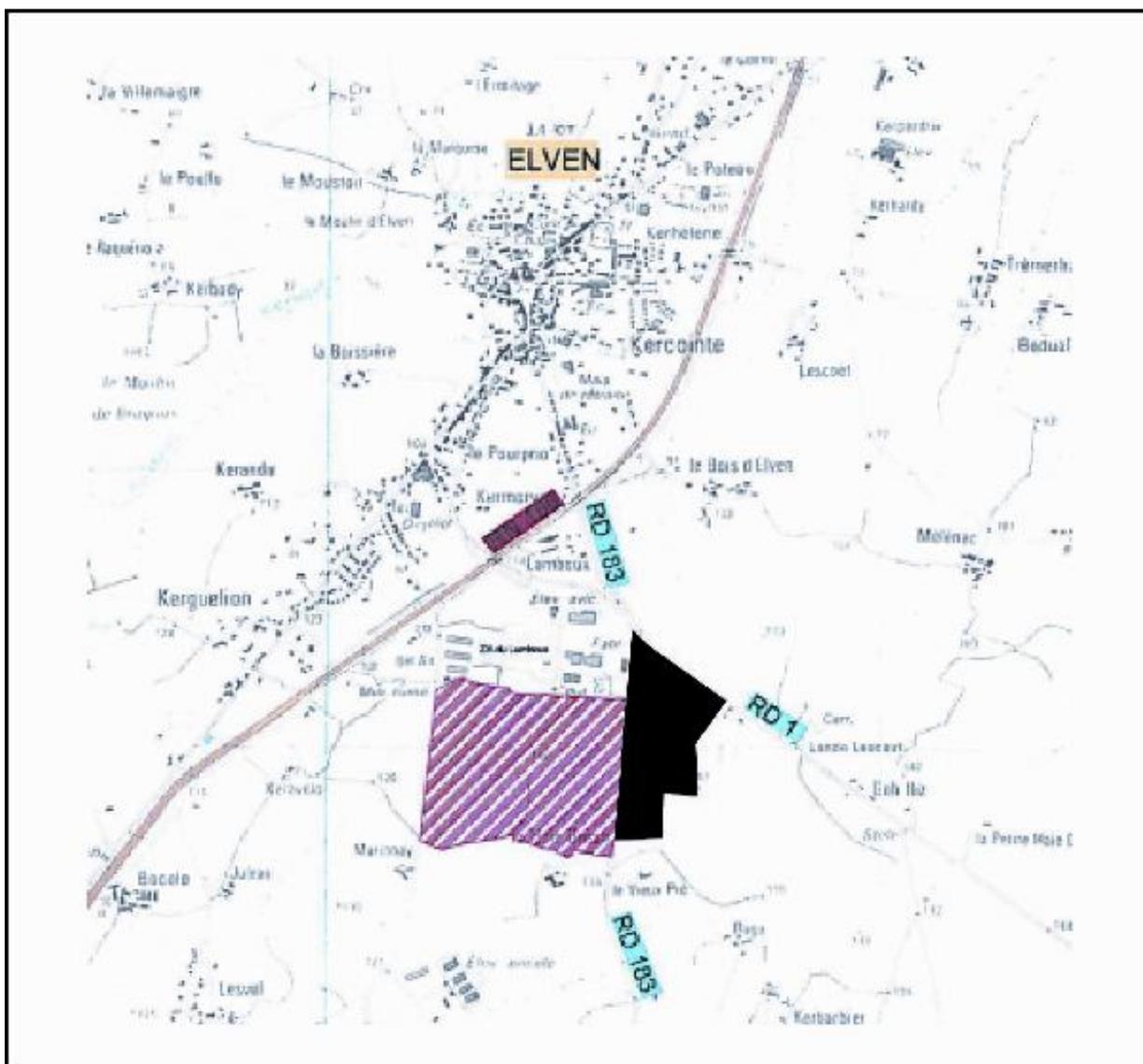


Figure n°01 : Localisation d'Elven et de l'emprise archéologique sur fond de carte IGN au 1/25 000° (intervention de 2007 en rouge et dernière campagne de diagnostic en noir).

<sup>1</sup> Information extraite de l'arrêté préfectoral 2008-178 (voir en annexe). Il s'avère que ces découvertes anciennes ne sont pas localisées précisément.

<sup>2</sup> Hen aff (X.), 2007 - Elven ZAC « Le Gohélis » (Morbihan).- Rapport de diagnostic Archéologique, SRA Bretagne et INRAP direction interrégionale Grand Ouest.

Cette seconde et dernière opération archéologique a nécessité pour la phase terrain, l'embauche de deux contractuels INRAP ; Eddie Roy et Philip Miler pendant 11 jours (dont une journée de préparation de chantier).

La numérotation écrite est répétitive dans un rapport de fouille, c'est pourquoi par mesure de simplicité et de compréhension du texte, les numéros en caractère **gras** concernent exclusivement les structures archéologiques.

## **1.1- Cadre géographique et géologique (superficiel)**

L'emprise des travaux se trouve au sud d'Elven. La ZAC est implantée au sud et à proximité de la RN 166. L'emprise de l'actuel diagnostic est située en terrain plat sur une crête axiale, culminant à 145 m n.gf.

Le substratum est constitué du banc de gneiss recouvert par endroit de limon argileux ocre. Les couches superficielles sont composées de limon brun homogène issue de l'exhaussement naturel des terres végétales, de pédogenèse et de mises en cultures alternées du secteur. Le banc de roche apparaît en de nombreux endroits, directement sous 30 cm de terre arable.

## **1.2 - Méthodologie**

Cent quatre tranchées de 3 m de large pour une longueur de 15 à 40 m et d'une profondeur de 30 à 50 centimètres ont été creusées en quinconce, à l'aide d'une pelleteuse à chenilles munie d'un godet lisse, durant 14 jours (rebouchage compris).

6600 m<sup>2</sup> totalisant 6,5 % des 103 730 m<sup>2</sup> du diagnostic ont été décapés (fig.02). Quelques fenêtres supplémentaires ont été effectuées afin de préciser l'orientation de certaines structures.

Les parcelles n°580p et 581p, couvertes de pins maritimes, ont nécessité un déboisement partiel durant notre intervention. Après un accord entre l'aménageur et le responsable d'opération, plusieurs bandes d'environ 6 m de large, espacées d'une dizaine de mètres ont été convenablement dégagées dans ces parcelles (les arbres ont été coupés à leur base et non dessouchés). Ce déboisement a permis d'effectuer quelques tranchées de diagnostic dans ce secteur. Cependant, les marges de manœuvres de la pelleteuse étant trop réduites, deux creusements prévus au nord et dans l'axe des tranchées n°15 et 16, n'ont pu être effectués (fig.03).

Selon le cahier des charges les tranchées ont été rebouchées, sans mélanger les terres, après l'intervention archéologique.

L'absence de tranchée au niveau de certaines parcelles, s'explique par des zones en friches inaccessibles (nord de la parcelle n°794, fig.02), ou boisées et conservées au niveau de la future ZAC (extrémité ouest des parcelles n°580p et 581p) ou par des travaux d'aménagement déjà effectués (S/O de la parcelle n°115).

Vingt cinq structures archéologiques, ont été découvertes au niveau de la parcelle n°580, lors de cette dernière campagne de diagnostic (fig.03).

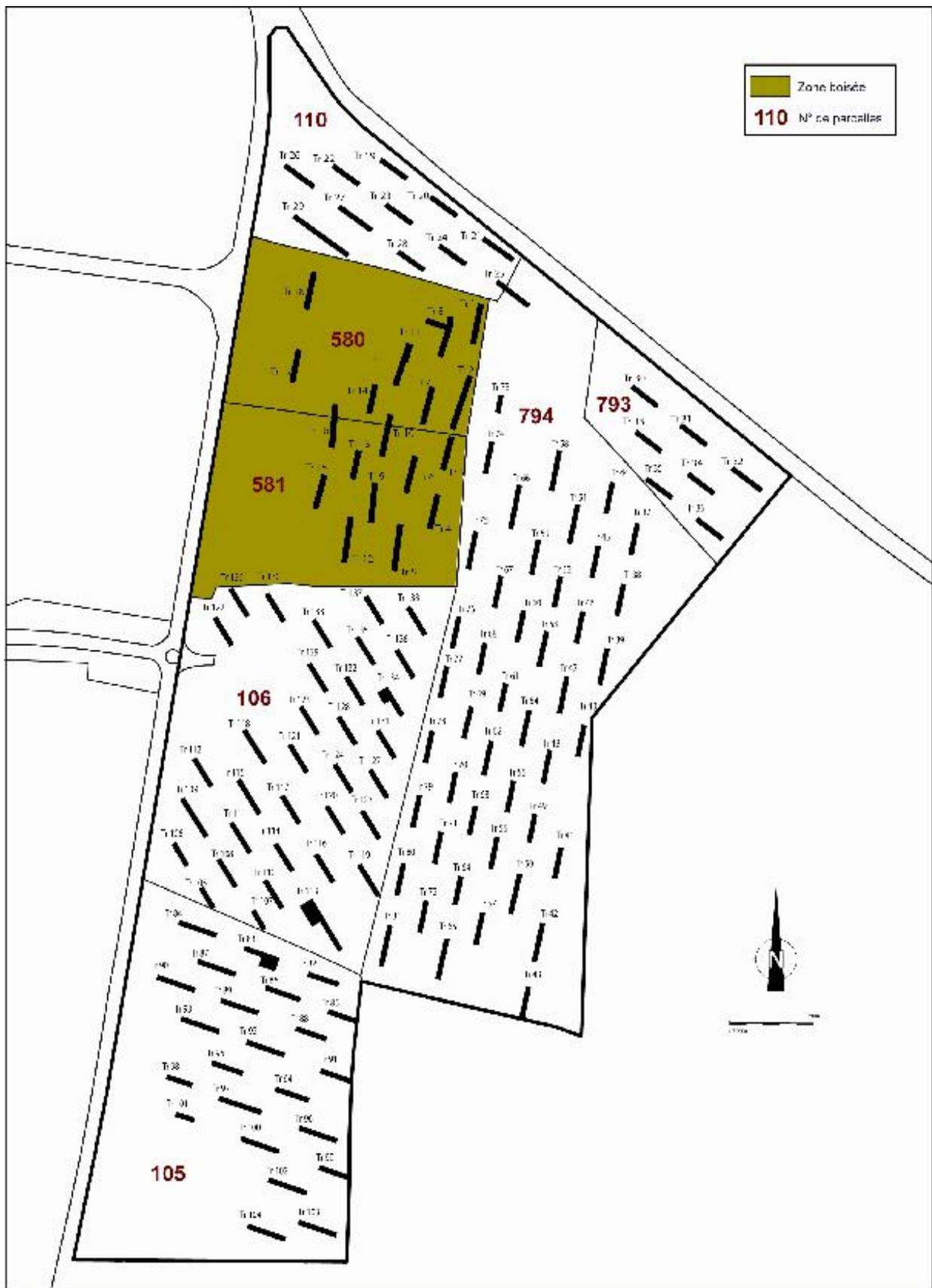


Figure n°02 : Emplacement des tranchées de diagnostic sur les parcelles concernées par le diagnostic de 2010.



fossés, empièrments dont plusieurs talus et fondations apparaissant en légers reliefs. Quelques artefacts ont également été récupérés dans ce secteur, lors de nos investigations.

Les structures archéologiques découvertes dans cette partie du site, sont pour la plupart, gallo-romaines, mais quelques fossés et talus de parcellaire récents ont également été relevés.

## **2.1 - Un important site gallo-romain**

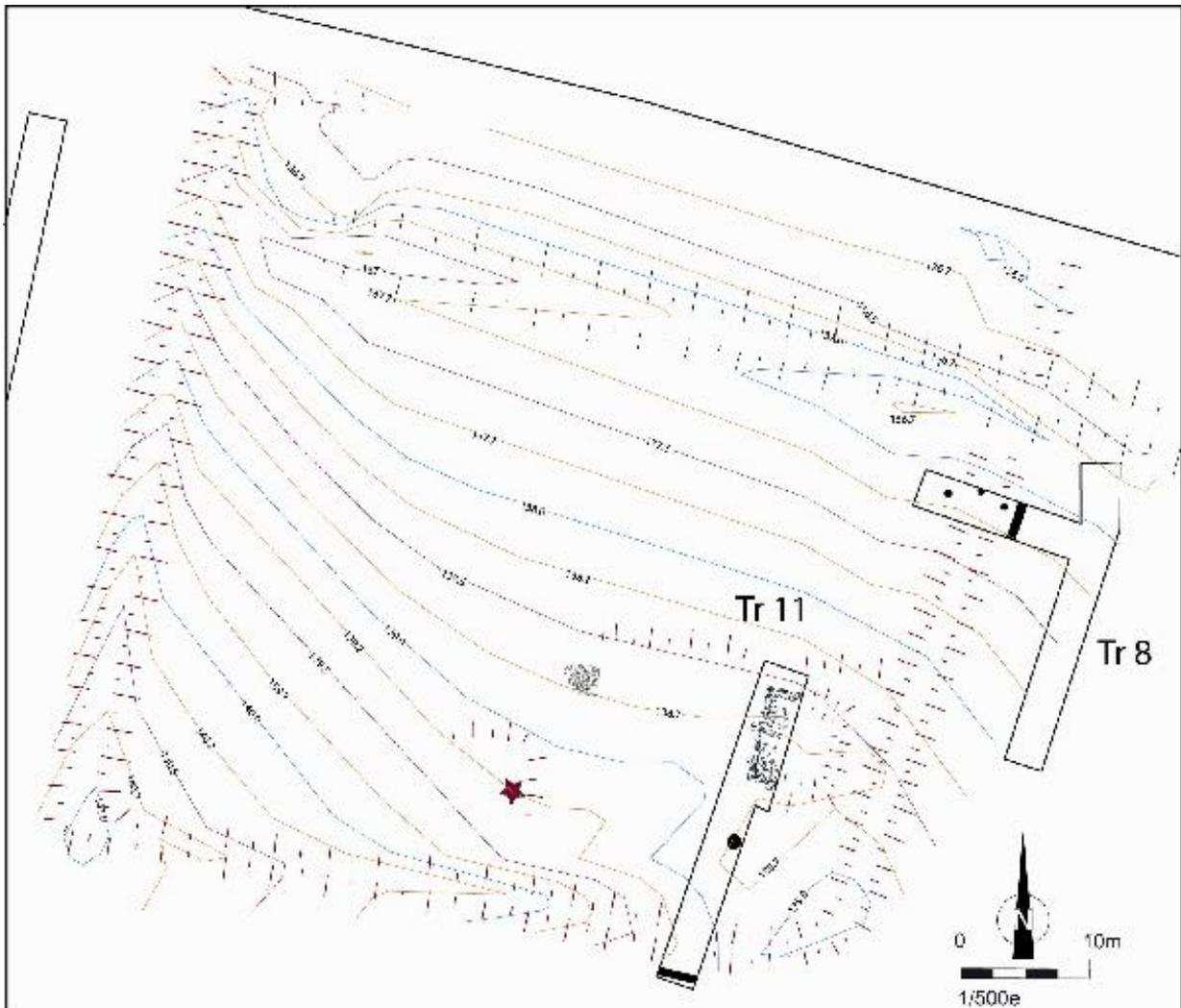


Figure n°04 : Courbes de niveaux relevées dans l'enclos gallo-romain (parcelle 580p).

Un imposant enclos de plan carré, dont une grande partie des talus empièrés périphériques subsiste encore en élévation, a été découvert au niveau des parcelles boisées n°580p et 581p (fig.03). Les talus apparaissent en microrelief au sein du bois (fig.04 à 09).

Les traces de plusieurs constructions sont apparues au sein de cet enclos (fig.05). Elles sont décelables par de légers reliefs et une d'entre elle, la fondation 7, a été relevé, au niveau de la tranchée de diagnostic n°11 (fig.05).

## 2.1.1 - L'enclos gallo-romain

L'enclos quadrangulaire, dont les cotés mesurent 60 m de long, est orienté O/NO – E/SE et couvre une surface de 3600 m<sup>2</sup>.

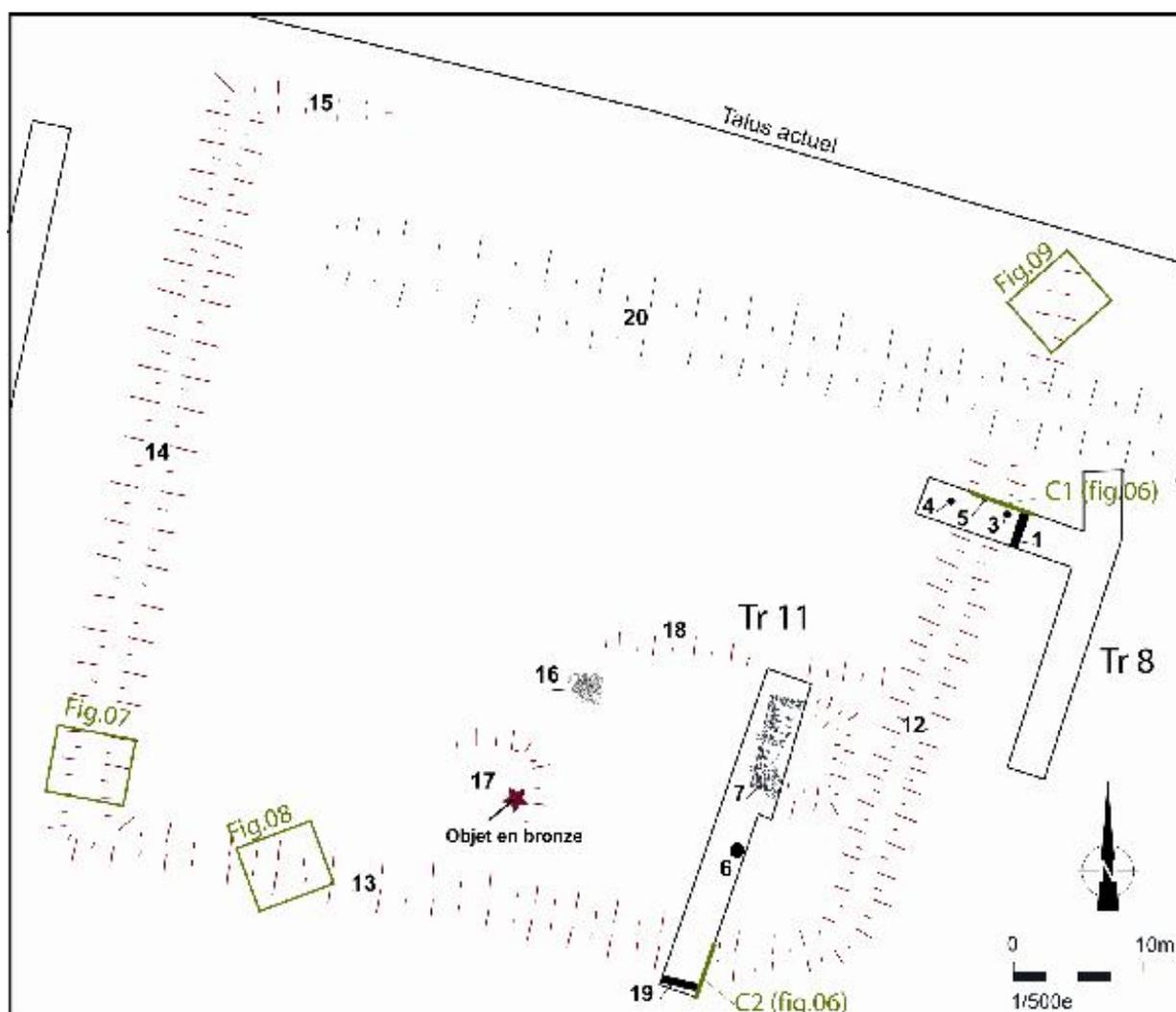


Figure n°05 : Structures gallo-romaines et emplacement des photographies et coupes stratigraphiques du talus périphérique (fig.07 à 09).

### 2.1.1.1 - Les talus de l'enclos.

Les talus 12 à 15 marquent la périphérie de l'enclos. Les talus 12 et 13 ont bénéficié d'une coupe stratigraphique au niveau des tranchées de diagnostic n°8 et 11 (fig.05).

Les talus ont apparemment été élevés en même temps que le creusement des fossés périphériques et internes 1, 5 et 19.

La base des talus mesure 2 m et ils sont conservés (au niveau des deux sondages) sur une hauteur de 0,40 à 0,55 m. Les parements internes et externes sont encore repérables au niveau de la coupe n°2 (fig.05 et 06).

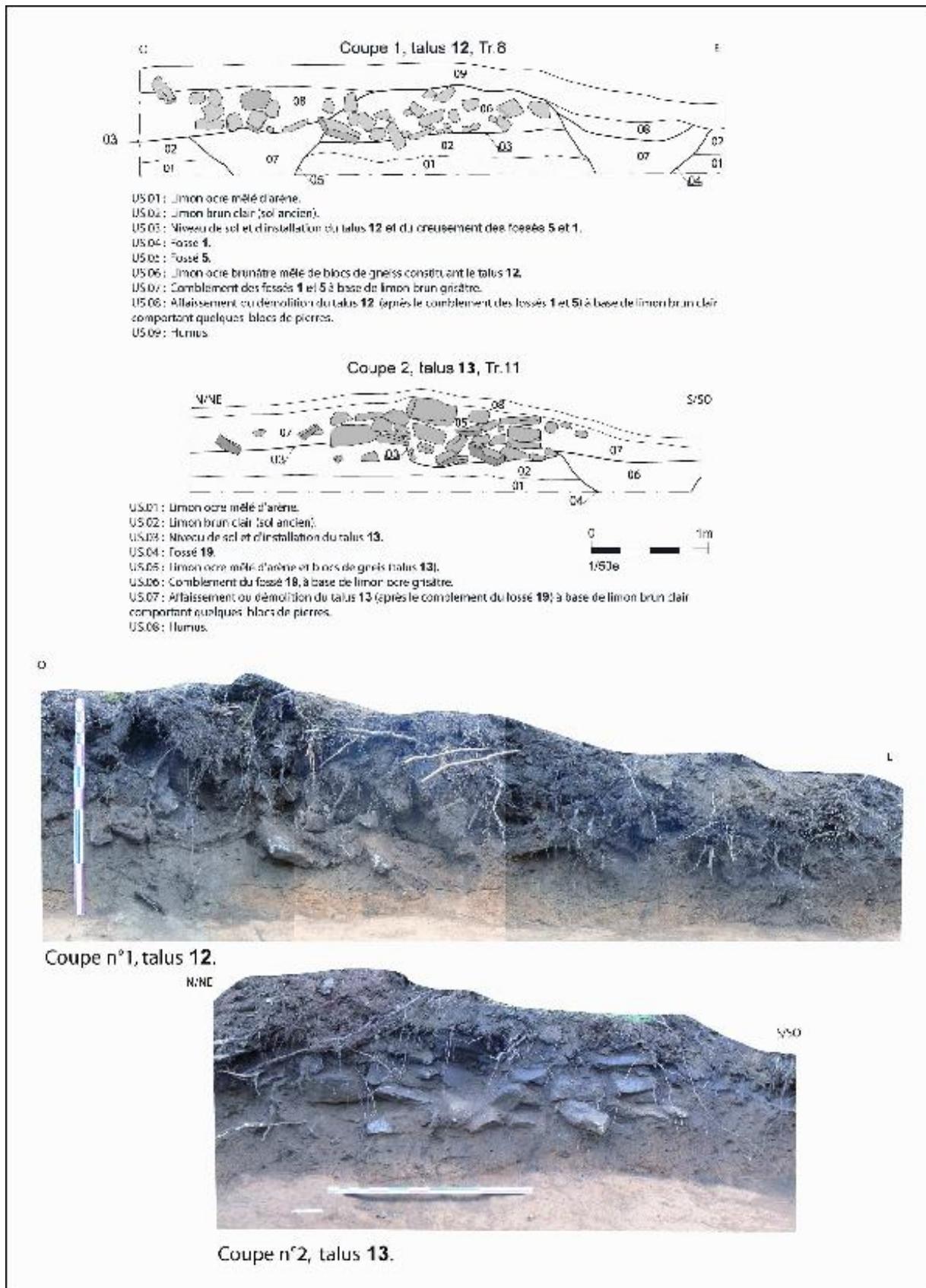


Figure n°06 : Coupes stratigraphiques des talus 12 (tranchée n°8, fig.11) et 13 (tranchée n°11).



*Figure n°07* : Légers reliefs du talus **14** (voir fig.05 pour l'emplacement de la photo). Par coïncidence, la bande déboisée a été effectuée parfaitement dans l'axe de l'ancien talus.



*Figure n°08* : Légers reliefs du talus **13** (voir fig.05 pour l'emplacement de la photo).



Figure n°09 : Extrémité nord du talus 12 (voir fig.05 pour emplacement de la photo).  
Les empièvements d'effondrés apparaissent également sous quelques cm d'humus.

### 2.1.1.2 - Une entrée.

Une interruption du fossé périphérique interne, relevée au niveau de la tranchée de diagnostic n°8, suggère des remaniements au niveau de l'enclos (fig.).

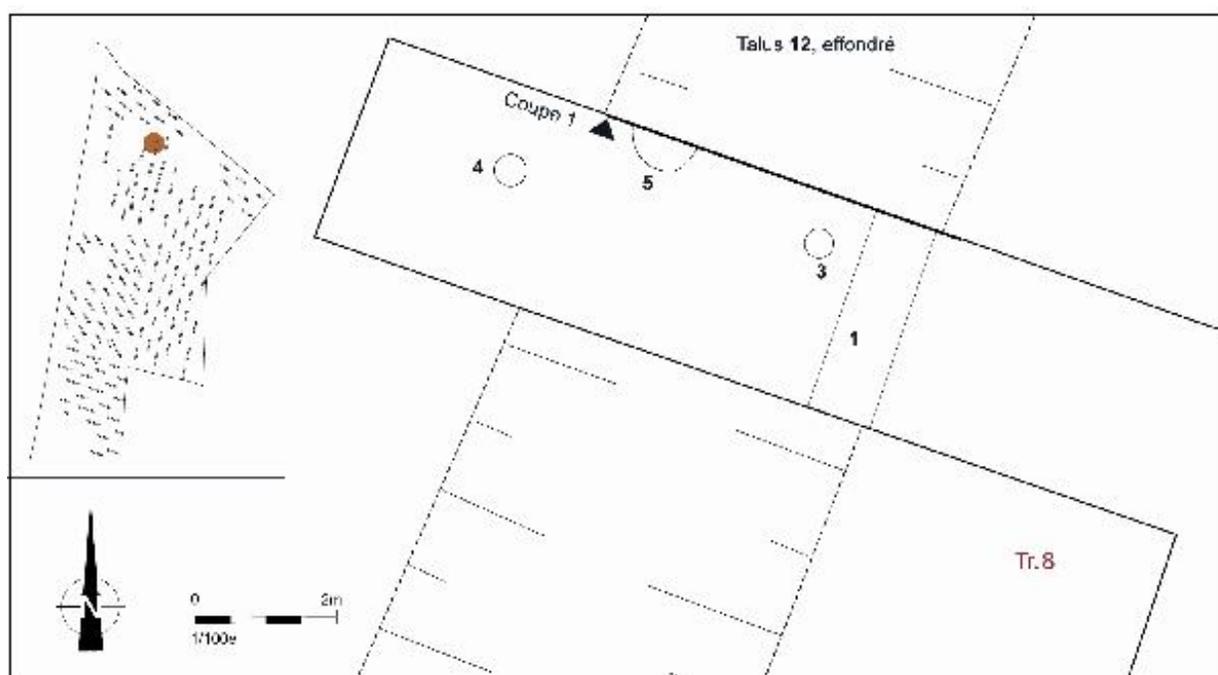


Figure n°10 : Extrémité N/O de la tranchée n°8. Les trous de poteaux 3 et 4 semblent correspondre à l'aménagement d'une entrée (la coupe n° 1 est représentée en fig.06).

Il semblerait qu'une entrée était placée à l'origine, à cet endroit. Les trous de poteaux **3** et **4** pourraient correspondre à l'empreinte d'une construction (porche, portique, ou simple soutènement) placée à l'extrémité du talus, marquant ainsi une entrée. Cet accès aurait, (apparemment et d'après les données de la tranchée n°8) était colmaté par l'adjonction de nouvelles pierres formant la continuité du talus. Le fossé **1** a peut être été creusé ou curé à cette époque (car il n'est pas forcément incompatible avec la présence d'une entrée).

### **2.1.1.3 - Une partition interne.**

Un dénivelé linéaire assez prononcé semble partitionner l'intérieur de l'enclos. Il s'agit du dénivelé **18** rejoignant apparemment et de façon perpendiculaire, le talus **12** (fig.05). Cette anomalie est suivie sur une distance de 25 m. La construction gallo-romaine **7**, implantée à une distance d'environ 3 m s'organise de façon parfaite avec ce dénivelé. L'anomalie **18** ne semble pas naturelle et pourrait correspondre à la bordure d'un important apport de remblais (terre et pierres) formant une plate forme. Si c'est le cas, cet aménagement est probablement à mettre en relation avec la construction **7** et les empierrements **16** et **17** (fig.).

## **2.1.2 - Les constructions au sein de l'enclos.**

Plusieurs légers reliefs, relevés au sein de l'enclos taluté, sont susceptibles de correspondre à d'anciennes constructions empierrées (empierelements **7**, **16** à **18**, fig.05). Deux d'entre eux ont été partiellement dégagés : le premier, la fondation **7**, de façon mécanique au niveau de la tranchée de diagnostic n°11, et le second, l'empierrement **16** manuellement.

### **2.1.2.1 - L'empierrement 16.**

Un microrelief marque l'emplacement de cet empierrement formant un plan sub-quadriculaire, orienté O/NO – E/SE. Il est formé de nombreux blocs de pierres, mêlés de quelques fragments de *tégulae* et apparaît directement sous 0,20 m d'humus (fig.11). La structure a été dégagée sur une surface de 5 m<sup>2</sup>, se prolonge vers le nord mais semble s'interrompre sur son côté sud. A cet endroit, un alignement de pierre semble marquer la présence sous-jacente d'une fondation (fig.11). Les pierres de surfaces sont angulaires, mêlées d'arène et de limon brun clair et semble résulter de la démolition d'une construction. L'empierrement s'organise parfaitement et sur la même orientation que les autres éléments gallo-romains relevés dans ce secteur (fig.05). La structure **16** pourrait, à titre d'hypothèse, correspondre à l'angle d'un petit bâtiment.

### **2.1.2.2 - L'empierrement 17.**

Une pièce décorative d'harnachement, apparemment antique, a été prélevée au niveau d'un monticule, formant un angle plus ou moins droit, apparu dans le sous-bois (fig.5 et 15). A cet endroit et sous une

couche d'une quinzaine de centimètre apparaissent déjà quelques blocs de gneiss relativement perturbés en surface et quelques fragments de *tégulae*.

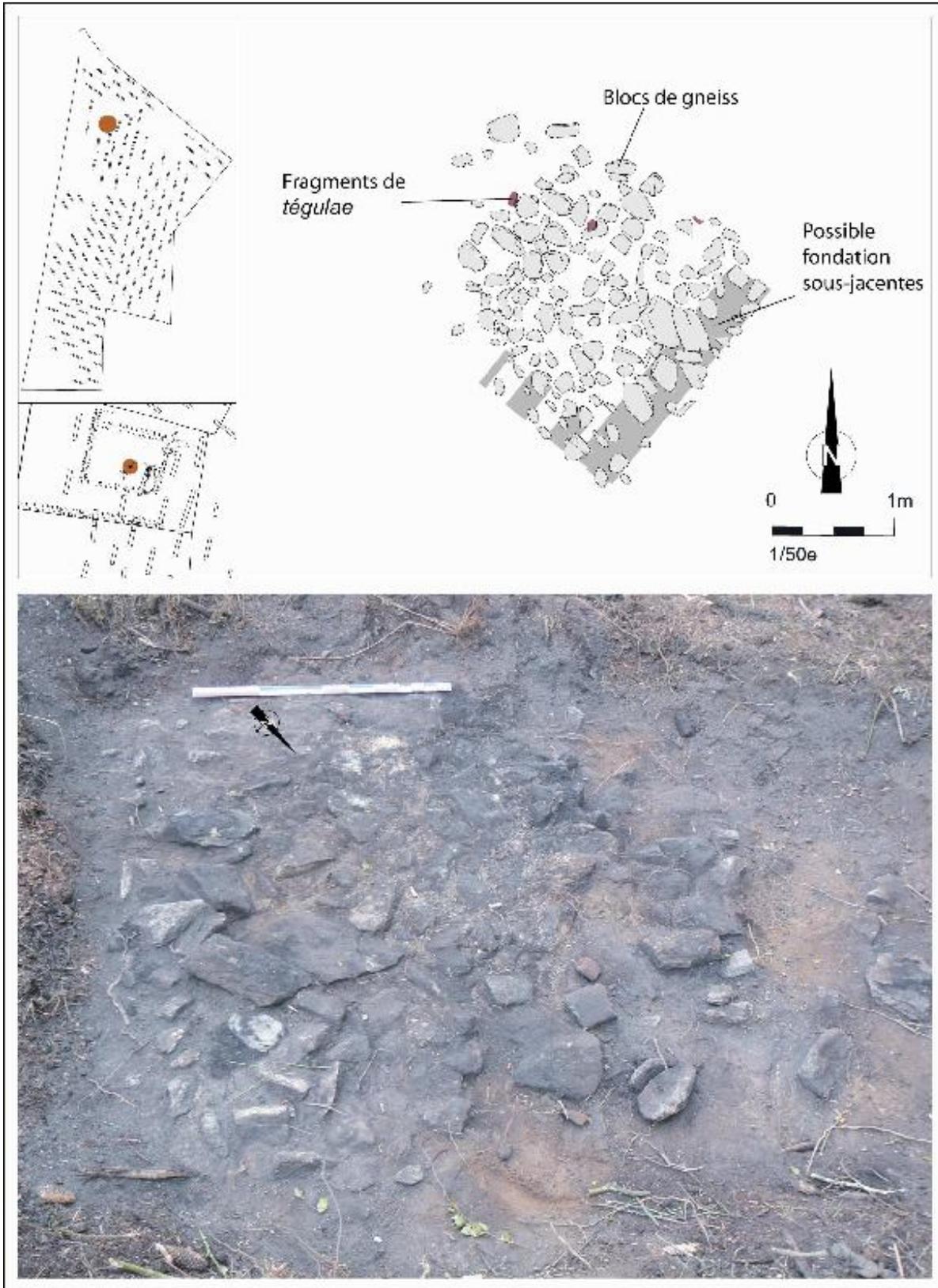


Figure n°11 : Empierrément 16 partiellement dégagé, apparu au cœur de la zone boisée.

### 2.1.2.3 - Un petit bâtiment quadrangulaire.

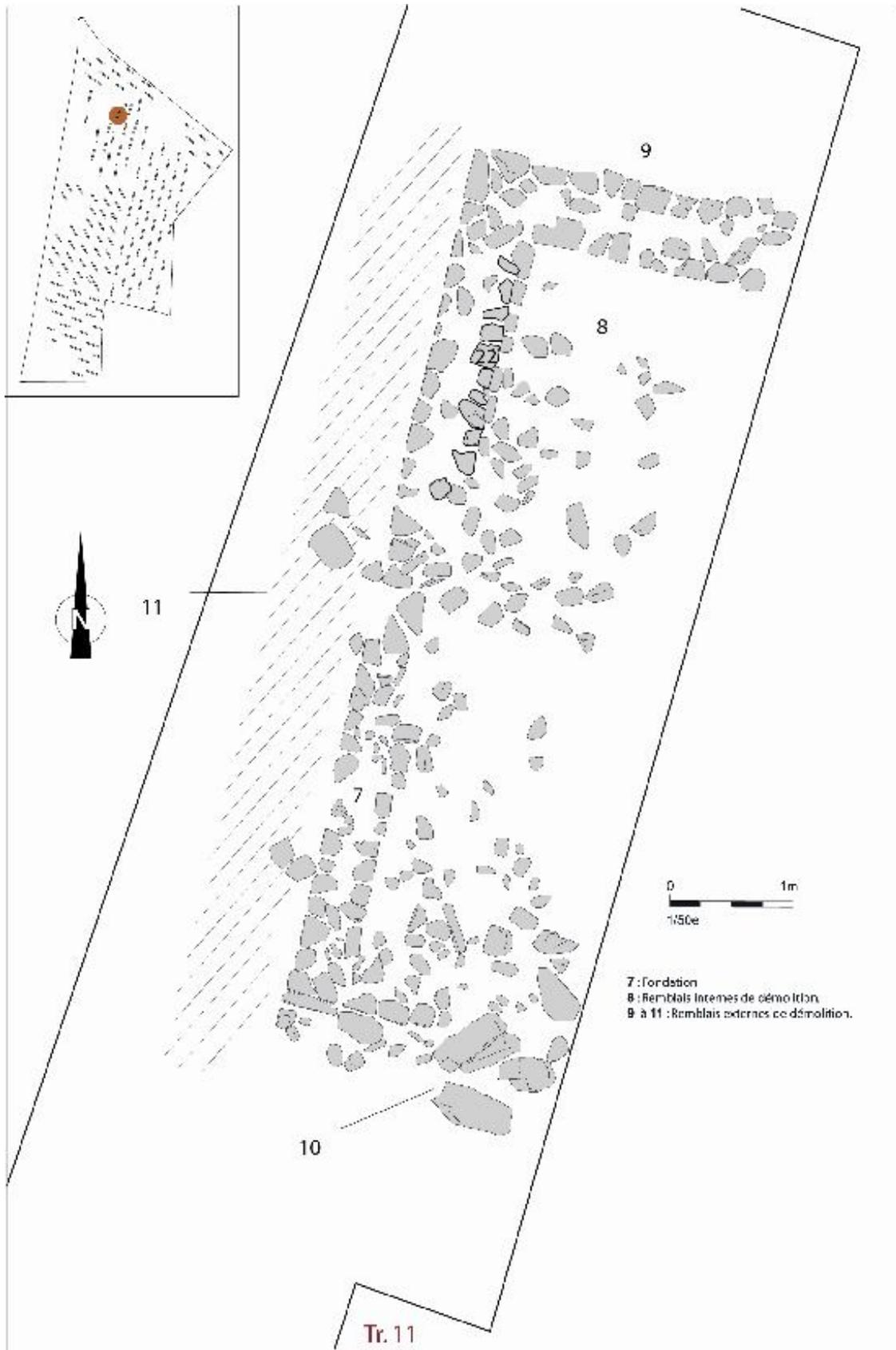


Figure n°12 : Murs de fondations du petit bâtiment à plan carré 7, relevé au niveau de la tranchée de diagnostic n°11.

Seule une partie de cette construction quadrangulaire a été dégagée lors du diagnostic, au niveau de la tranchée n°11. La prolongation du bâtiment apparaît en légers reliefs, hors tranchée vers l'est, dans le sous-bois (fig.05 et 14) et permet de restituer un plan carré. Ce bâtiment présente des cotés de 7 m de long et des murs de fondations de 0,65 m de large construit en moyen appareil. Le blocage des pierres est à base de limon ocre brunâtre mêlé d'arène. La superficie interne de la construction s'élève à 35 m<sup>2</sup> environ. Les traces d'un mur d'élévation périphérique, sont repérables au niveau d'une seule assise de petits moellons, **22**, relevée sur le mur de fondation **7** (fig.12 et 14). Etant en redent par rapport à la fondation, cette assise marque la présence d'un soubassement, d'un vide sanitaire ou encore d'un niveau de sol. Trois cas de figures semblent donc envisageables. Soit ce redent marque le niveau supérieur d'un soubassement, dont le niveau de sol se trouverait sous le remblai **8**, (constitué de pierre angulaire mêlée de limon brun clair et d'arène, fig.12), soit il supportait un planché et le remblai serait alors issues de la démolition du bâtiment, soit ce dernier correspondrait à une préparation de sol dont le niveau de circulation devait se situer approximativement au niveau du redent. Dans tous les cas, les murs de la fondation **7** ont pu être placés dans un large creusement quadrangulaire, qui aurait été ou non, comblé par un apport de blocs de gneiss, pour former une préparation de un sol (terre battue ou autres).

La périphérie externe du bâtiment est flanquée de remblais constitués de blocs de gneiss angulaires, mêlés de limon brun clair et d'arène, comportant quelques fragments de *tégulae*. Ces remblais **9**, **10** et **11** (fig.12) semblent plus correspondre à la démolition du bâtiment plutôt qu'à une préparation de sol.

Comme semble l'attester ces différents remblais, le petit bâtiment devait être doté d'une toiture recouverte de tuile.

On peut s'interroger sur la fonction de cette construction, qui bien que très partiellement étudiée ne semble pas apparentée à un habitat : très peu de mobilier a été trouvé en périphérie et aux alentours de la construction.

Par analogies avec d'autres constructions de plan carré nous sommes tentés et à titre d'hypothèse d'y voir un espace cultuel en attribuant (provisoirement et dans le simple cadre du diagnostic), la petite construction aux restes d'une *cella*.

A titre d'exemple, le module de 7 x 7 m du petit bâtiment découvert à Elven, correspond également à celui d'une *cella* découverte au lieu dit « Parc-Ar-Groas » sur le Mont Frugy à Quimper<sup>3</sup> ou encore, à celles des sanctuaires de Pacé ou de La Chapel-Des-Fougeretz<sup>4</sup> en Ille-et-Vilaine, ou celui de Tinténac en Corrèze<sup>5</sup>, daté du début de notre ère. Un autre petit bâtiment dont le plan est identique et attribué à une *cella* a été étudié en 1999 sur le site du sanctuaire de Bilaire à Vanne<sup>6</sup> dans le Morbihan.

---

<sup>3</sup> **Pape (L.), 1995.-** *La Bretagne romaine.*- Edition Ouest France Université, p.166, et **Le Bihan (J.P.), 1995.-** *Le sanctuaire gaulois et gallo-romain de « Parc-ar-Groas » à Quimper.* – RFO, S.A.V.I.M, Ville de Quimper, Centre de Recherche Archéologique du Finistère, Rennes : SRA de Bretagne.

<sup>4</sup> **Fauduet (I.), 1995.-** *Atlas de sanctuaires romano-celtiques de Gaule : Les Fanum.*- Edition Errance.

<sup>5</sup> **Maniquet (C.), 2008.-** *Les fana de Tintignac.*- Encadré dans **Monteil (M.) et Tranoy (L.), 2008.-** *La France Gallo-romaine.*- Edition « La Découverte », p.128-129.

<sup>6</sup> **Baillieu (M.), 1999.-** *Vannes : le sanctuaire de Bilaire.*- DFS de fouille programmée, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, 2 volumes.



Figure n°13 : Mur de fondation 7 et reste du parement interne du mur d'élévation périphérique 22.



Figure n°14 : Fondation du bâtiment quadrangulaire (possible cella) apparue au niveau de la tranchée de diagnostic n°11

## 2.1.3 - Etude du mobilier prélevé au niveau de l'enclos gallo-romain<sup>7</sup>.

### 2.1.3.1 - Méthodes de travail.

Les sondages pratiqués sur les parcelles de la commune d'Elven (56) concernées par ce projet au lieu-dit « Le Gohélis » ont permis de mettre au jour un lot de mobilier restreint. Au total, la répartition se compose de la manière suivante :

- 22 tessons de récipients en céramiques
- 22 fragments de terre cuite (tuiles et terres cuites indéterminées)
- 1 objet en bronze (intact)

Tous ces éléments sont présentés par n° de structure et dans l'ordre d'attribution établi durant le diagnostic.

### 2.1.3.2 - Catalogue.

#### Fait 6 (tranchée n°11, fig.05)

Le lot issu de cette fosse a livré des tessons de céramique à pâte sombre tournée. Ils présentent des pâtes très micacées caractérisant les faciès de cette région à base d'argiles d'origine granitique. Toutefois, l'absence d'élément de forme ne permet pas de préciser la datation dans le courant de la période antique. S'y ajoutent trois fragments d'*imbrex*.

#### Fait 8 (tranchée n°11, fig.12)

Aux côtés de deux fragments d'*imbrex* et du morceau plat de *tegula*, le fait 8 a permis de mettre au jour un petit lot de tessons antiques issus de trois récipients différents. On trouve deux tessons de panse appartenant à une amphore à pâte beige rose de type indéterminé (Pascual 1 possible mais sans assurance). S'y ajoutent deux tessons de panse correspondant à un pot en céramique commune sombre de type culinaire, à pâte assez grossière riche en grains de quartz (aspect rugueux de surface). Seuls les 4 tessons en *terra nigra* livrent des éléments chronologiques. Ils appartiennent à au moins deux individus : un fond à pied annulaire (pot ?) et un bord d'écuelle à lèvre en collerette, de type Menez 119<sup>8</sup>. Ce type de coupelle, réalisée ici à pâte bicolore (noire à franges brun-gris) se rencontre dans les contextes du milieu à la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.

#### Fait 9 (tranchée n°11, fig.12)

Cette zone a livré un lot de 3 tessons de récipients. Par les pâtes, il est possible de les rattacher à la période antique (1 tesson de commune claire et 2 tessons de commune sombre tournée). Cependant, en l'absence d'élément de forme plus spécifique, il est impossible de

---

<sup>7</sup> Etude réalisée par Françoise Labaune-Jean, céramologue, INRAP .

<sup>8</sup> Menez (Y.), 1986.- *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule. Cahiers de Quimper antique*, 2. Quimper, p.73.

préciser la fourchette chronologique entre le I<sup>er</sup> siècle le III<sup>e</sup> siècle après J.-C.

Fait 10 (tranchée n°11, fig.12)

Ce secteur renferme uniquement des fragments de terre cuite architecturale : *imbrices* et *tegulae* (14 morceaux), de facture antique.

Fait 11 (tranchée n°11, fig.12)

Les tessons recueillis au niveau de cet espace bâti appartiennent à un récipient en céramique commune sombre tournée, de production antique sans précision possible.

Fait 12 (tranchée n°8, fig.05 et 06)

L'US.08, correspondant à l'affaissement du talus 12, a livré un unique fragment de rebord de *tegula* antique.

Fait 17 (fig.05)

La pièce la plus intéressante de ce lot correspond à un objet en bronze, prélevé dans le monticule 17, découvert dans la partie sud de l'enclos. La pièce est complète et intacte (fig. 15). Elle se compose d'un disque mouluré. Réalisé à partir de métal coulé dans un moule, le disque de 4,3 cm présente un décrochement central d'une hauteur de 0,5 cm. La transition entre la base de cette moulure et le reste du disque externe est soulignée par deux légers décrochements en faible relief séparés par un espace en creux. Cette zone semble conserver les restes d'un étamage ayant pu couvrir la pièce à l'origine, sans qu'il soit possible de savoir si la totalité de la surface était concernée. Un rivet à tête semi-circulaire et pointe fine est placé au centre de la pièce qu'il traverse (longueur totale de 1,2 cm). Une armature de tige en carré creux vient s'appliquer sur l'arrière de l'objet au moyen de 4 petites pattes placées dans les angles. Cette disposition crée ainsi quatre espaces vides entre le disque et l'armature, pour la fixation de la pièce. On peut alors envisager sans problème que des lanières de cuir de largeur égale venaient se croiser à l'intérieur de cette pièce.

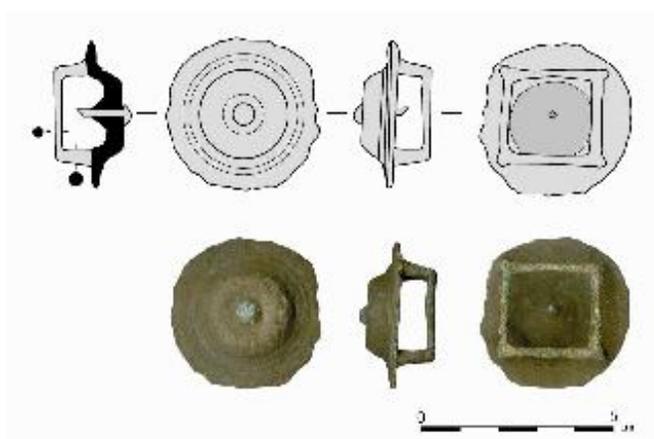


Figure n°15. Relevés et clichés de la pièce d'armement en bronze. (F. Labaune-Jean)

Il semble, en effet, que cet objet est à identifier comme une pièce décorative d'harnachement, placée à la jonction de harnais. Les comparaisons montrent que ces éléments adoptent une forme plus ou moins décorée en surface (simple boule, motif géométrique ou encore forme animale), mais toujours le système de passants rectangulaires, disposés en carrés pour la fixation.

Les exemplaires les plus anciens remontent à l'Age du Fer (par exemple, à Aumes (34) ou encore à Montfau (34), avec des contextes des VI<sup>e</sup>- V<sup>e</sup> siècles avant J.-C.)<sup>9</sup>. Par rapport aux autres données du site, il est vraisemblable que l'exemplaire d'Elven se rattache à la période antique, au sens large. On peut alors le rapprocher à un exemplaire de forme losangique issu du site de Pont-de-Reculot à Osselle (25) ou encore à un autre en carré perlé découvert à Calvisson (30)<sup>10</sup>.

### 2.1.3.3 - Informations du mobilier historique.

Cette campagne de diagnostic au lieu-dit Le Gohélis s'avère assez pauvre en éléments datant, avec seulement 22 tessons de récipients, pour un seul individu caractéristique d'une production spécifique. En l'état, il est difficile d'affiner la datation des découvertes uniquement par le mobilier, en dehors d'une proposition d'occupation antique, avec une présence dans le courant du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. possible.

### 2.1.3.4 - Inventaire du mobilier.

Tr.	Fait	Néo.	Age Bz	Age Fer	Ant.	HMA	Méd.	mod.	Indét.	total	datation	Cag.	autre mobilier
8	12, us.08											1	1 tuile
11	6				9					9	antique	1	3 frag. tuiles
11	8				8					8	Milieu – 2 <sup>o</sup> moitié Ier ap. J.-C.	1	3 frag. tuiles
11	9				3					3	antique	1	
11	10										antique	1	14 frag. tuiles
11	11				2					2	antique	1	2 frag. tuiles
H.T	17										antique	1	1 objet Bz
	<b>Total</b>				22					22			

<sup>9</sup> Ce type d'objet figure à quelques exemplaires dans la base de données mise en place par le groupe de travail sur l'Instrumentum : [www.instrumentum-europe/artefacts](http://www.instrumentum-europe/artefacts)

<sup>10</sup> Feugère (M.), 2002.- *Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault (France).- Gladius, XXII*, p.66 fig. 5-2.

### 2.1.3.4 - Conditionnement et archivage.

La totalité du mobilier issu de cette opération de diagnostic est conditionnée dans une cagette normalisée.

Cagette 1 : mobilier issu de toutes les tranchées. (Réf. Allibert 21010)

## 2.2 - Les talus récents.

La superposition des vestiges archéologiques sur du plan cadastral napoléonien nous apprend que les deux talus de terre **20** et **23**, correspondent aux limites parcellaires de cette époque (fig.16). Actuellement la limite entre les parcelles n°580p et 581p, noyée dans le bois, est simplement marquée par un petit talus de terre et par deux fossés bordant un ancien chemin agricole.

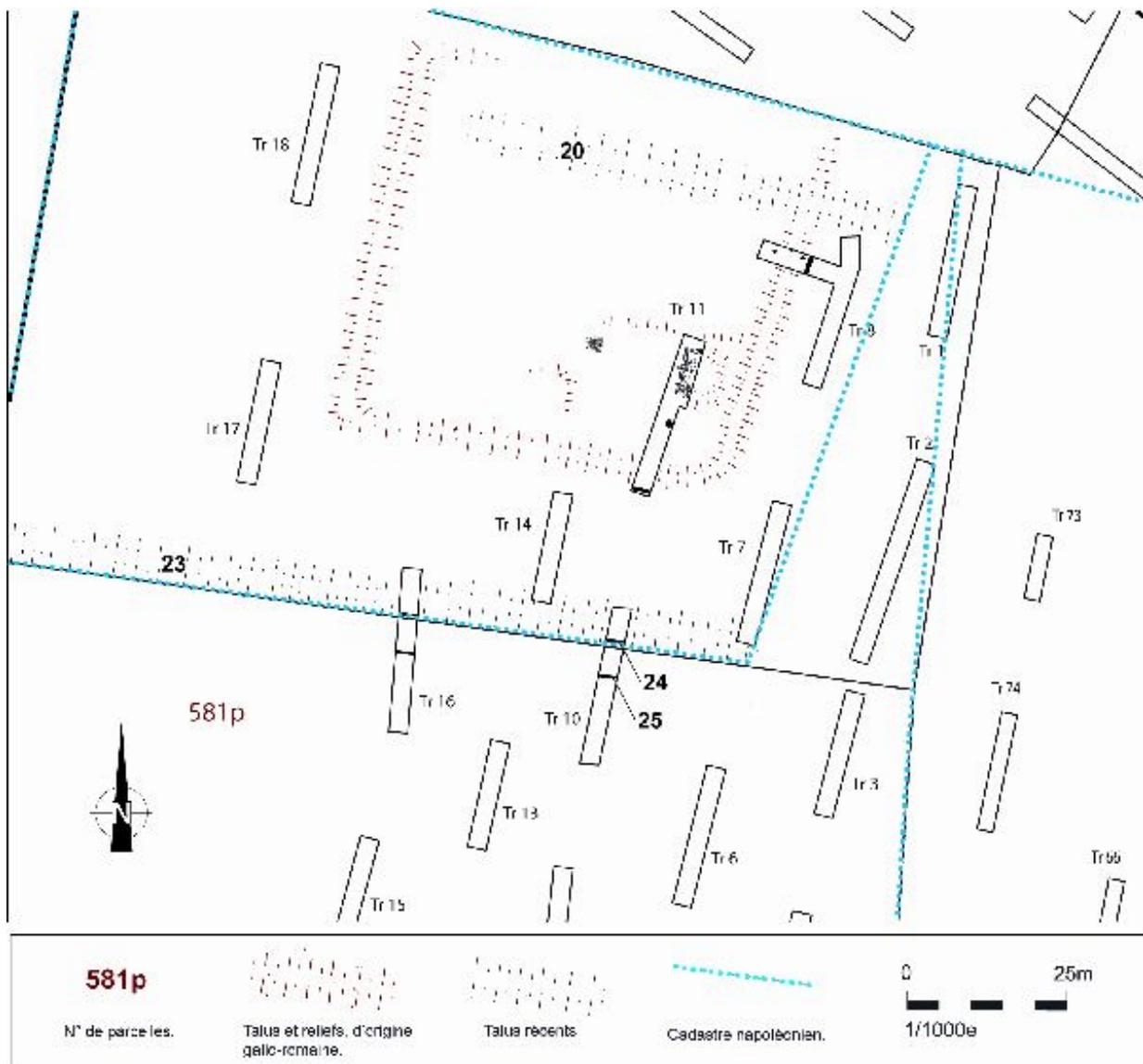


Figure n°16 : Superposition du cadastre ancien et du cadastre actuel.

L'enclos gallo-romain a marqué longtemps l'aspect du paysage dans ce secteur, puis que l'orientation du parcellaire napoléonien a été influencée par sa présence. Les deux talus **20** et **23**, s'interrompent au niveau d'une ancienne limite de parcelle, qui n'existe plus aujourd'hui. Cette limite

est placé sur la même orientation et à quelques mètres seulement du talus Est, de l'enclos gallo-romain.

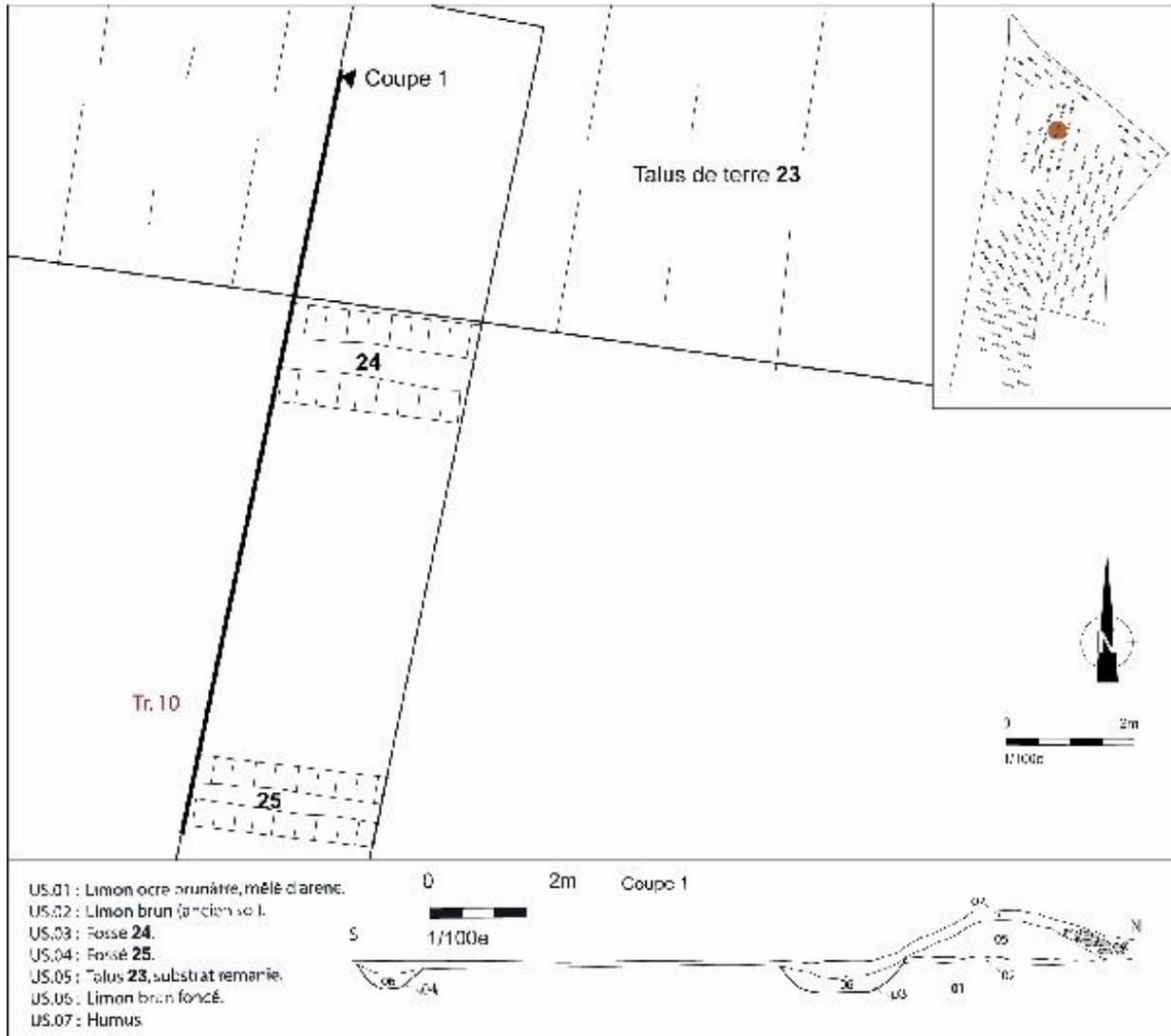


Figure n°17. : Coupe stratigraphique du talus 23 et des fossés 24 et 25, relevée au niveau de la tranchée n°10.



Figure n°18 : Coupe stratigraphique du talus 23 et du fossé 24, relevée au niveau de la tranchée n°10.

### 3 - Conclusion et notice synthétique

L'implantation d'une Zone d'Aménagement Concerté au niveau d'un contexte archéologique sensible sur la commune d'Elven dans le Morbihan a amené le Service Régional de l'Archéologie à demander une évaluation du potentiel archéologique. L'emprise du diagnostic est située sur un terrain quasiment plat, sur une crête axiale culminant à 145 m ngf.

Des vestiges archéologiques datés de l'époque gallo-romaine, ont été découverts essentiellement, dans une parcelle actuellement boisée. Ces découvertes sont matérialisées par un enclos quadrangulaire taluté couvrant une surface de 3600 m<sup>2</sup>, dont l'implantation remonte au moins au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. L'enclos comporte quelques constructions internes, en pierre, bien conservées, dont une de plan carré de 7 x 7 m, et ne semblent pas correspondre à une simple zone d'habitat. A cette époque, les habitats ruraux se caractérisent par l'absence de construction en dur<sup>11</sup>. Il pourrait s'agir, par analogies et à titre d'hypothèse établie dans le simple cadre du diagnostic, d'un sanctuaire gallo-romain dont l'organisation et la nature nous échappe.

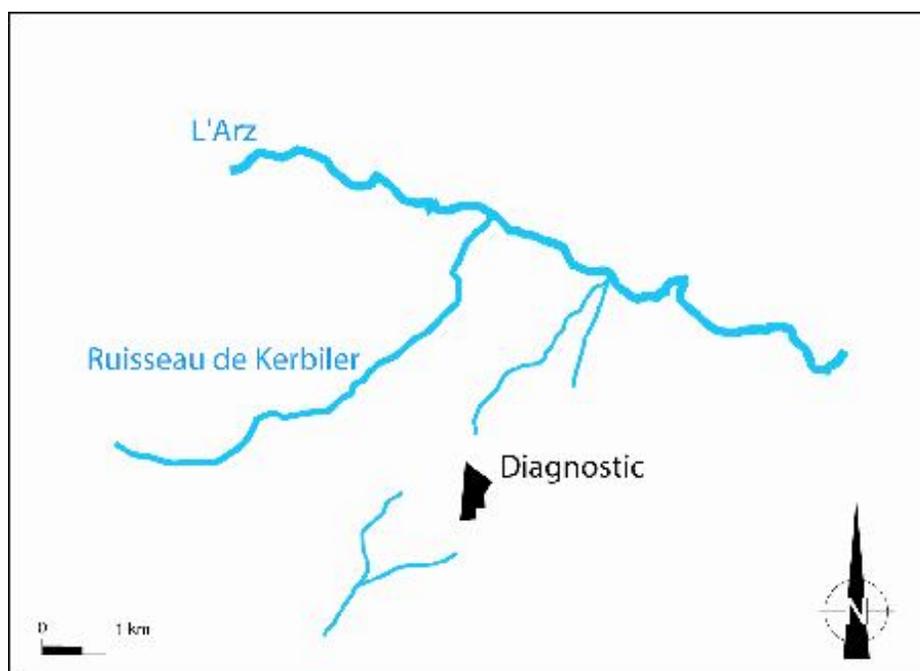


Figure n°19 : Réseau hydrographique dans l'environnement immédiat du site.

Plusieurs éléments, (ne représentant par forcément des preuves irréfutables) vont dans ce sens ; l'isolement du site<sup>12</sup>, le réseau hydrographique environnant<sup>13</sup> (fig.19), la proximité de voies romaines (fig.20)<sup>14</sup>, le plan général du site, dont le talus externe de

<sup>11</sup> Leroux (G.), 1991.- *Recherches récentes sur le peuplement du nord de la civitas des namnètes aux époques pré-romaine et gallo-romaine.*- Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément n°4, p.160.

<sup>12</sup> Beaucoup de sanctuaires sont situés dans les zones rurales : Pape (L.), 1995.- *Op. Cit.*- p.166.

<sup>13</sup> Une des particularité religieuse de la Gaule, étant la diffusion des cultes guérisseurs en relation avec l'eau.

<sup>14</sup> La voie de Vannes à Rieux traverse l'extrémité méridionale de ce territoire, auprès des villages de « Penro » et du « Halinier ».

périphérie pourrait correspondre à un péribole (fig.21) et enfin, l'élément le plus probant, celui de la construction 7, construite sur murs de fondations et dont le plan est similaire à celui d'une *cella* (fig.05 et 21).

Les sanctuaires comportent en général, différentes catégories d'édifices sacrés ou en relation avec le culte ; temples, chapelles, autels, portiques, construits parfois sur des terrasses aménagées<sup>15</sup> or cela pourrait être le cas de la construction 7 relevée dans l'angle S/E de l'enclos. Ce petit bâtiment semble installé sur une plateforme artificielle (18, fig.05). Vu les vestiges relevés sur le site, nous ne pouvons pas écarter l'hypothèse de plusieurs *fana* au sein de l'enclos d'Elven (fig.21).



Figure n°20 : Localisation d'Elven sur la carte des cités gauloises armoricaines et des principales voies gallo-romaines (DAO, Stéphane Jean et Arnaud Desfond, INRAP).

Dans le cadre de recherches complémentaires, le déboisement total (arbres coupés et non dessouchés) de la parcelle n°580p doit être prévu. Les décapages mécaniques devront être très superficiels, vu le niveau d'enfouissement des structures.

<sup>15</sup> Barruol (G.), 1989.- *Dieux gaulois, dieux romains : l'assimilation religieuse.*- in *Archéologie de la France*.30 ans de découvertes. Edition de la Réunion des Musées nationaux, p.332-333.

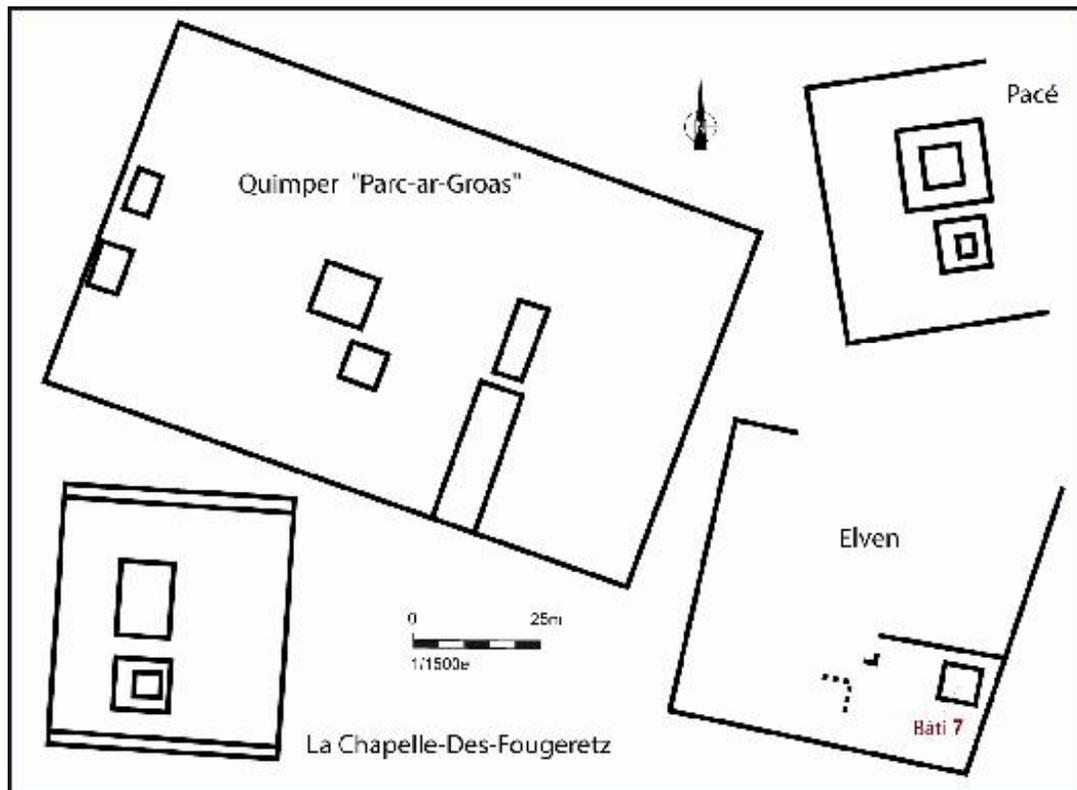


Figure n°21 : Comparaison entre l'enclos d'Elven (Morbihan) et les sanctuaires de La Chapelle-Des-Fougeretz, de Pacé (Ille-et-Vilaine) et celui de « Parc-ar-Groas » à Quimper, sur le mont Frugy<sup>16</sup>.

## **Bibliographie.**

**Baillieu (M.), 1999.-** *Vannes : le sanctuaire de Bilaire.*- DFS de fouille programmée, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, 2 volumes.

**Barruol (G.), 1989.-** *Dieux gaulois, dieux romains : l'assimilation religieuse.*- in Archéologie de la France. 30 ans de découvertes. Edition de la Réunion des Musées nationaux, p.332-333.

**Feugère (M.), 2002.-** « Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault (France) », *Gladius,XXII*, p.73-126.

**Fauduet (I.), 1995.-** *Atlas de sanctuaires romano-celtiques de Gaule : Les Fanum.*- Edition Errance.

**Henaff (X.), 2007.-** *Elven ZAC « Le Gohélis » (Morbihan).*- Rapport de diagnostic Archéologique, SRA Bretagne et INRAP direction interrégionale Grand Ouest.

**Le Bihan (J.P.), 1995.-** *Le sanctuaire gaulois et gallo-romain de « Parc-ar-Groas » à Quimper.* – RFO, S.A.V.I.M, Ville de Quimper, Centre de Recherche Archéologique du Finistère, Rennes : SRA de Bretagne.

**Leroux (G.), 1991.-** *Recherches récentes sur le peuplement du nord de la civitas des namnètes aux époques pré-romaine et gallo-romaine.*- Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément n°4, p.157-161.

**Pape (L.), 1995.-** *La Bretagne romaine.*- Edition Ouest France Université, p.166.

**Maniquet (C.), 2008.-** *Les fana de Tintignac.*- Encadré dans **Monteil (M.) et Tranoy (L.), 2008.-** *La France Gallo-romaine.*- Edition « La Découverte », p.128-129.

**Menez (Y.), 1986.-** Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule. Cahiers de Quimper antique,2. Quimper, 128 p., 44 ill

<sup>16</sup> Remerciement à Jean Paul Le Bihan (CRAF, Quimper), pour ses informations concernant ce sanctuaire.

## **Liste des figures.**

**Figure n°01** : Localisation d'Elven et de l'emprise archéologique sur fond de carte au 1/25 000° (intervention de 2007 en rouge et dernière campagne de diagnostic en noir).

**Figure n°02** : Emplacement des tranchées de diagnostic sur les parcelles concernées par le diagnostic de 2010.

**Figure n°03** : Emplacement des tranchées de diagnostic et des structures archéologiques relevées au niveau de la parcelle n°580p.

**Figure n°04** : Courbes de niveaux relevées dans l'enclos gallo-romain (parcelle 580p).

**Figure n°05** : Structures gallo-romaines et emplacement des photographies et coupes stratigraphiques du talus périphérique (fig.06 à 07).

**Figure n°06** : Coupes stratigraphiques des talus **12** (tranchée n°8) et **13** (tranchée n°11).

**Figure n°07** : Talus **14** (apparaissant en légers relief, voir fig.04 pour l'emplacement de la photo).

Par coïncidence, la bande déboisée a été effectuée parfaitement dans l'axe de l'ancien talus.

**Figure n°08** : Talus **13** (apparaissant en légers relief, voir fig.04 pour l'emplacement de la photo).

**Figure n°09** : Extrémité nord du talus **12** (voir fig.04 pour emplacement de la photo).

Les empierements d'effondrés apparaissent également sous quelques cm d'humus.

**Figure n°10** : Extrémité N/O de la tranchée n°8. Les trous de poteaux **3** et **4** correspondent à l'aménagement d'une entrée (la coupe n° 1 est représentée en fig. ).

**Figure n°11** : Empierement **16**, apparu au cœur de la zone boisée et partiellement dégagé.

**Figure n°12** : Murs de fondations du petit bâtiment à plan carré **7**, relevé au niveau de la tranchée de diagnostic n°11.

**Figure n°13** : Mur de fondation **7** et reste du parement interne du mur d'élévation **22**, probablement périphérique.

**Figure n°14** : Fondation du bâtiment quadrangulaire (*possible cella* ?) apparue au niveau de la tranchée de diagnostic n°11.

**Figure n°15** . Relevés et clichés de la pièce d'hamachement en bronze. (© F. Labaune-Jean)

**Figure n°16** : Superposition du cadastre ancien et du cadastre actuel.

**Figure n°17** : Coupe stratigraphique du talus **23** et des fossés **24** et **25**, relevée au niveau de la tranchée n°10.

**Figure n°18** : Coupe stratigraphique du talus **23** et du fossé **24**, relevée au niveau de la tranchée n°10.

**Figure n°19** : Réseau hydrographique dans l'environnement immédiat du site.

**Figure n°20** : Localisation d'Elven sur la carte des cités gauloises armoricaines et des principales voies gallo-romaines (DAO, Stéphane Jean et Arnaud Desfond, INRAP).

**Figure n°21** : Comparaison entre l'enclos d'Elven (Morbihan) et les sanctuaires de La Chapelle-Des-Fougeretz, de Pacé (Ille-et-Vilaine) et celui de « Parc-ar-Groas » à Quimper, sur le mont Frugy.

## **Tableau récapitulatif.**

<b>N° de structure d'Us et de tranchée</b>	<b>Description</b>	<b>N° de figure(s) du rapport</b>	<b>Artefact(s)</b>	<b>Datation relative</b>
1 (Tr.8)	Fossé	05, 06, 10		Gallo-Romain
3 (Tr.8)	Trou de poteau	05, 10		Gallo-Romain
4 (Tr.8)	Trou de poteau	05, 10		Gallo-Romain
5 (Tr.8)	Fossé	05, 06, 10		Gallo-Romain
6 (us.03, tr.11)	Fosse	05	Céramiques et tuiles	Gallo-Romain
7 (Tr.11)	Mur de fondation	05, 12, 14		Gallo-Romain
8 (Tr.11)	Remblai	12, 14	Céramiques et tuiles	Milieu et seconde moitié du Ier siècle ap. J.C.
9 (Tr.11)	Remblai	12, 14	Céramiques	I-IIIème siècles ap. J.C.
10 (Tr.11)	Remblai	12, 14	Tuiles	Gallo-romain
11 (Tr.11)	Remblai	12, 14	Céramiques	Gallo-romain
12 (us.08, Tr. 18)	Talus	05, 06, 09	Tuile	Gallo-romain
13 (Tr.11)	Talus	05, 06, 08		Gallo-Romain
14 (Hors tr.)	Talus	05, 07		Gallo-Romain
15 (Hors tr.)	Talus	05		Gallo-Romain
16 (Hors tr.)	Construction empierrée	05, 11		Gallo-Romain
17 (Hors tr.)	Construction empierrée	05	Objet en bronze	Gallo-romain
18 (Hors tr.)	Plateforme aménagée ?	05		Gallo-Romain
19 (Tr.11)	Fossé	05, 06		Gallo-Romain
20 (Hors tr.)	Talus	05, 16		Moderne ?
22 (Tr.11)	Mur	12, 14		Gallo-Romain
23 (Tr.10 et 16)	Talus	16		Moderne ?
24 (Tr.10 et 16)	Fossé	16, 17, 18		Moderne ?
25 (Tr.10 et 16)	Fossé	16, 17, 18		Moderne ?

# Documents administratifs.



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

## ARRETE n° 2008-178 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 26 août 2004 portant définition des conditions de bonne conservation des vestiges archéologiques mobiliers ;

VU l'arrêté du 18 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU, la saisine par courrier en date du 13 octobre 2008 par Monsieur François GOULARD, Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Vannes, demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain assiette du projet du parc industriel situé au lieu-dit le Gohélie sur la commune d'Elven, reçue le 4 novembre 2008 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

**CONSIDERANT** que, en raison de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, les lots concernés par la demande sont situés aux abords immédiats, à l'est et au sud, de l'enceinte enregistrée dans la carte archéologique nationale sous le numéro EA 56 053 0016 ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils devront faire l'objet ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne  
Département : Morbihan  
Commune : Elven  
Lieu-dit : Le Gohélie

Cadastré : 2008 section : G1  
parcelles : 105, 106 pour partie, 110 pour partie, 580 pour partie, 581 pour partie,  
793 pour partie et 794 pour partie.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2 :** Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

**Article 3 :** Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 4 :** Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Communauté d'agglomération du Pays de Vannes et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 7 novembre 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille et Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : - Communauté d'agglomération du Pays de Vannes  
- INRAP

copie à : -maire d'Elven  
-D D F du Morbihan  
-Préfecture de région



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

Prescriptions de diagnostic archéologique  
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2008-178

région : Bretagne  
département : Morbihan  
commune : Elven  
lieu-dit : Le Guzéris  
cadastre : 2308 section : G1  
parcelles : 105, 106 pour partie, 110 pour partie, 580 pour partie, 581 pour partie,  
793 pour partie et 794 pour partie.  
propriétaires :  
pétitionnaire : Communauté d'agglomération du Pays de Vannes

Emprise du diagnostic archéologique : 103 730m<sup>2</sup>

**Principes méthodologiques :**

Le diagnostic archéologique sera à réaliser sur l'ensemble de l'emprise des lots E et F, conformément au plan annexé, selon un mode opératoire et une trame adaptés au contexte rural. Outre les tranchées réalisées au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse travaillant en mode rétro, des fenêtres pourront être ouvertes afin de favoriser l'identification et la lecture d'éventuels niveaux de sols ou d'occupation en place ainsi que d'indices plus ténus. Au total, 7 à 10 % de l'emprise devront être sondés.

Le Service Régional de l'Archéologie devra être informé du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives.

Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général et devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec côtes altimétriques) et des photographies.

Des sondages manuels seront réalisés dans les structures rencontrées. Les structures en creux feront l'objet de coupes stratigraphiques transversales, perpendiculaires et débordantes. Les vestiges feront l'objet de relevés (dessins, photographies) et devront être replacés sur le plan général.

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres anciens notamment).

Tout élément permettant d'apprécier l'intérêt scientifique des vestiges mis au jour devra être mentionné et explicité dans le rapport de diagnostic soumis à l'examen de la commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA).

Le rapport devra se conformer aux normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004.

**Objectifs :**

L'opération de diagnostic archéologique par sondages permettra de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques sur la totalité de l'emprise du projet. Elle devra permettre d'évaluer l'impact des travaux sur les vestiges éventuellement en place, de rendre compte de leur nature, leur étendue, leur chronologie et leur degré de conservation afin de réunir les arguments justifiant les moyens à mettre en oeuvre dans le cas d'une menace sur leur préservation.

Fait à Rennes, le 7 novembre 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ile et Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture  
et de la Communication  
ministère de  
l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

### **Diagnostic archéologique mené avant la construction d'une Zone d'Aménagement Concerté à Elven, dans le Morbihan.**

#### **Chronologie**

Epoque Gallo-romaine.

#### **Sujets et thèmes**

Possible sanctuaire.

#### **Mobilier**

Céramique et bronze.

Des vestiges archéologiques datés de l'époque gallo-romaine, ont été découverts lors du diagnostic, dans une parcelle boisée. Ces découvertes sont matérialisées par un enclos quadrangulaire taluté, couvrant une surface de 3600 m<sup>2</sup>, dont l'implantation remonte au moins au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. L'enclos comporte quelques constructions internes, en pierres, bien conservées, dont une de plan carré de 7 x 7 m, et ne semblent pas correspondre à une simple zone d'habitat. Il pourrait s'agir, par analogies et à titre de simple hypothèse établie dans le cadre du diagnostic, d'un sanctuaire gallo-romain dont l'organisation et la nature nous échappe.

Inrap  
Grand Ouest  
37 rue du Bignon  
35577 Cesson-Sévigné

[www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)